

DOSSIER DE PRESSE

LA CHASSE AUX POLLUANTS DOMESTIQUES :
AGIR PENDANT LES 1000 PREMIERS JOURS



CONFÉRENCE DU 8 AVRIL 2026

SOMMAIRE

AGIR EN PRÉVENTION DÈS LE PLUS JEUNE ÂGE 4

UN PARCOURS SIMPLIFIÉ ET COORDONNÉ DÈS LA NAISSANCE 5

OBJECTIF : CHASSER LES PERTURBATEURS ENDOCRINIENS DE NOTRE QUOTIDIEN 7

COMMENT AGIR DANS LES VOSGES ? 10

UNE DYNAMIQUE QUI SE POURSUIT : PROJETS À VENIR 12

AGIR EN PRÉVENTION DÈS LE PLUS JEUNE ÂGE

LES ENJEUX DE LA SÉCURITÉ SOCIALE EN SANTÉ ENVIRONNEMENTALE

Au sein du vaste champ de la santé environnementale, l'Assurance Maladie a choisi de se concentrer en priorité sur la prévention des risques liés aux perturbateurs endocriniens, notamment les phtalates, pendant les 1000 premiers jours de la vie. Cette action s'adresse en particulier aux femmes enceintes et aux jeunes parents.

L'objectif est d'agir dès le plus jeune âge sur les facteurs de notre environnement quotidien. Concrètement, il s'agit de **limiter l'exposition aux polluants chimiques**, de proposer aux tout-petits un **cadre de vie sain et sûr**, et de mieux **informer et sensibiliser les parents, l'entourage et les professionnels de la petite enfance**. Les **professionnels de santé** sont également mobilisés pour accompagner cette démarche.

Dans ce cadre, l'ensemble des actions viseront à **sensibiliser les femmes enceintes et les futurs parents** afin de **réduire leur exposition à ces substances**. Il est nécessaire d'encourager l'adoption de gestes simples et d'habitudes de vie durables, bénéfiques pour toute la famille.

Faire le choix de la prévention plutôt que du soin s'inscrit dans une **démarche durable**, à la fois bénéfique pour la **santé publique et pour l'environnement**. Alors que le **système de santé représente une part significative des émissions de CO₂** et que le **déficit de la sécurité sociale reste élevé**, la prévention apparaît comme un levier déterminant pour assurer la **soutenabilité de notre modèle solidaire**.

La prévention permet ainsi de mieux préparer l'avenir, en particulier celui des plus jeunes.

Dans ce contexte, la Caisse Primaire d'Assurance Maladie, la Caisse d'allocations familiales, la Communauté d'Agglomération d'Epinal et les professionnels de santé du territoire ont décidé de s'engager concrètement sur ces sujets et présenteront leurs premières actions.

LA CAF DES VOSGES ACCOMPAGNE LES FAMILLES PENDANT LES 1000 PREMIERS JOURS DE L'ENFANT

L'action conjointe des partenaires s'inscrit dans le cadre plus large des 1000 premiers jours, **période déterminante pour la santé et le développement de l'enfant**. À travers ses missions de soutien à la parentalité et son réseau d'acteurs petite enfance, la Caf des Vosges contribue à la construction d'un environnement global favorable au bien-être des jeunes enfants. Cet accompagnement s'illustre dans le **parcours « Arrivée de l'enfant »** et inclut **l'accès aux droits, l'information, la qualité éducative des modes d'accueil et la mobilisation des structures de proximité**.

La question des polluants domestiques s'inscrit dans cette approche globale.





UN PARCOURS SIMPLIFIÉ ET COORDONNÉ DÈS LA NAISSANCE

Dès l'arrivée de l'enfant, tout est pensé pour simplifier la vie des parents. La CPAM et la Caf unissent leurs actions pour proposer un parcours fluide : **une couverture santé immédiate, un accès rapide aux aides financières et des démarches largement simplifiées.**

> **De la grossesse aux premiers pas de l'enfant : l'accompagnement de la CPAM des Vosges**

Au cœur de ce dispositif, la CPAM accompagne les familles dès la grossesse et tout au long des premières années de l'enfant, à travers des actions concrètes et coordonnées :

- Des webinaires « futurs parents », organisés avec la Caf, pour informer sur les droits, les démarches, la prévention et les usages numériques ;
- Un accompagnement renforcé des situations complexes, afin de répondre au plus près des besoins des familles ;
- Une communication directe et personnalisée (mails, SMS, appels) aux moments clés du parcours, pour anticiper les démarches, éviter les ruptures de droits et délivrer la bonne information au bon moment ;
- Une information claire sur l'accès aux droits (congé maternité, prise en charge...) et un accompagnement pour sécuriser les parcours ;
- La promotion de démarches simplifiées via des outils numériques accessibles.

Au-delà des démarches administratives, la CPAM joue pleinement son rôle en matière de prévention. Elle déploie une approche globale pour accompagner les mamans dès la grossesse et tout au long des premières années de l'enfant, autour de plusieurs axes :

- Le suivi de la grossesse et la prévention médicale (examens obligatoires, prévention bucco-dentaire, dépistages, préparation à la naissance) ;
- La santé de la mère après l'accouchement (suivi postnatal, prévention de la dépression du post-partum) ;
- La santé du nourrisson et l'accompagnement à la parentalité (examens obligatoires, vaccination) ;
- La prévention des comportements à risques et la sensibilisation à la santé environnementale.

> **Le parcours « Arrivée de l'enfant » : un accompagnement global proposé par la Caf des Vosges**

Le parcours « Arrivée de l'enfant » accompagne les futurs et jeunes parents tout au long des 1000 premiers jours, de la déclaration de grossesse jusqu'aux deux ans de l'enfant.

Ce dispositif, développé par les Caf, a pour objectif d'offrir à chaque famille un parcours simplifié, personnalisé et accessible, combinant aides financières, information, orientation et soutien parental.

Un guide complet pour les démarches essentielles

Le parcours recense toutes les étapes clés liées à l'arrivée d'un enfant :

- Déclaration de la grossesse,
- Ouverture ou mise à jour des droits,
- Demandes d'aides financières de la Prestation d'accueil du jeune enfant (Paje),
- Préparation de la naissance et organisation du quotidien.

Les parents peuvent retrouver la Doudou liste et les fiches pratiques pour être accompagnés à chaque étape.

Des aides financières adaptées à chaque situation

Selon leur situation, les familles peuvent bénéficier des aides de la Paje : prime à la naissance ou à l'adoption, allocation de base, prestation partagée d'éducation de l'enfant (PreParE), complément de libre choix du mode de garde (CMG).

Ces aides soutiennent les premiers mois de vie et facilitent le choix d'un mode de garde.

Un accompagnement de proximité pour répondre aux besoins des familles

Au-delà des aides financières, la Caf propose :

- Un rendez-vous personnalisé pour faire le point sur les démarches, les aides, la recherche d'un mode d'accueil, les services locaux, ou les préoccupations du quotidien ;
- Une orientation vers les relais petite enfance (RPE) pour informer sur les modes d'accueil et accompagner dans les choix ;

- Un accès à monenfant.fr, plateforme nationale de référence pour trouver un mode de garde et découvrir les services à proximité ;
- Des temps d'information collectifs Caf/CPAM, co-animés, pour guider les parents de la grossesse à l'arrivée de l'enfant ;
- Des lieux d'accueil enfants-parents (LAEP) pour favoriser échanges, écoute et soutien dans un cadre bienveillant.

Un parcours interactif pour simplifier la vie des parents

En ligne, le parcours « Arrivée de l'enfant » guide les parents pas à pas avec des informations personnalisées selon leur situation. Accessible via caf.fr, il répond aux questions essentielles : À quelles aides ai-je droit ? Quelles démarches réaliser et quand ? À qui m'adresser ?

Des supports complémentaires pour informer et accompagner les parents

En complément de ses services de proximité, la Caf met à disposition des parents des supports accessibles et adaptés à leurs usages. Le compte Instagram @Caf_parents propose des conseils pratiques, repères et informations clés sur la parentalité, sous des formats courts et pédagogiques. La Caf développe également les podcasts « Éclaircies », disponibles sur caf.fr et les principales plateformes d'écoute, qui donnent la parole à des parents et apportent, à travers l'intervention d'experts Caf, un éclairage sur les différentes étapes et questionnements liés à la parentalité, de la naissance à l'adolescence.

OBJECTIF : CHASSER LES PERTURBATEURS ENDOCRINIENS DE NOTRE QUOTIDIEN

QU'EST-CE QUE LES PERTURBATEURS ENDOCRINIENS ?

Les perturbateurs endocriniens sont des substances chimiques — ou des mélanges de substances — d'origine naturelle ou synthétique, étrangères à l'organisme, capables d'interférer avec le système hormonal.

Ils modifient la production des hormones ou perturbent leur fonctionnement, altérant ainsi l'équilibre du système endocrinien. Cette perturbation peut entraîner des effets délétères sur la santé, en particulier chez l'enfant à naître en cas de grossesse.

UNE EXPOSITION QUOTIDIENNE

Les perturbateurs endocriniens sont présents dans de nombreux produits du quotidien. Ils peuvent pénétrer dans l'organisme par voie alimentaire, respiratoire ou cutanée.

- **Par ingestion**

L'exposition peut résulter de la consommation d'aliments contaminés par des produits phytosanitaires ou par des substances issues des emballages alimentaires. Elle peut également provenir d'une eau polluée par des résidus médicamenteux, des substances industrielles ou des microplastiques.

- **Par inhalation**

L'inhalation survient lors de la respiration de particules présentes dans l'air intérieur ou extérieur : pesticides, produits chimiques, fibres textiles synthétiques, poussières domestiques, etc.

- **Par contact cutané**

Certains cosmétiques, détergents, produits ménagers ou d'hygiène peuvent contenir des substances capables de traverser la barrière cutanée.

LES PRINCIPAUX PERTURBATEURS ENDOCRINIENS

Outre certains traitements hormonaux utilisés en médecine, de nombreuses substances chimiques industrielles sont identifiées ou suspectées comme perturbateurs endocriniens. Parmi les plus connues :

- **Les bisphénols (dont le BPA)** : utilisés dans certains plastiques et résines (revêtements de boîtes de conserve, contenants alimentaires, objets du quotidien). Le BPA est interdit en France dans les contenants alimentaires depuis 2015.
- **Les phtalates** : employés dans les plastiques souples et comme fixateurs de parfum (revêtements de sols, emballages, jouets, cosmétiques, produits d'entretien).
- **Les parabènes** : conservateurs présents dans de nombreux produits cosmétiques, d'hygiène et certains médicaments.
- **Le phénoxyéthanol et les éthers de glycol** : conservateurs antimicrobiens utilisés dans certains produits d'hygiène.
- **Les formaldéhydes** : présents dans certains désinfectants, colles, résines, vernis ou meubles en panneaux agglomérés.

- **Les alkylphénols**, les retardateurs de flamme bromés, certains produits de combustion (dioxines, furanes, hydrocarbures aromatiques polycycliques), ou encore certains pesticides organochlorés.
- **Les composés perfluorés** tels que le PFOS et le PFOA, dont l'usage est désormais fortement restreint.

Il existe également des perturbateurs endocriniens d'origine naturelle, comme certains phytoestrogènes présents dans le soja ou certaines huiles essentielles.

Ces substances pénètrent dans l'organisme par contact avec la peau ou lorsque la personne mange ou respire. Le niveau de danger de ces substances est très variable

LES RISQUES ASSOCIÉS, NOTAMMENT CHEZ LES FEMMES ENCEINTES ET LES JEUNES ENFANTS

L'organisme est plus vulnérable pendant la période des **1 000 premiers jours de l'enfant** (de la conception de l'enfant jusqu'à ses 2 ans). La vie in utero est une période cruciale dans le développement du fœtus.

La période de la grossesse (comme la puberté d'ailleurs) est une période durant laquelle le système hormonal est particulièrement actif.

La femme enceinte est doublement concernée par le risque d'exposition aux perturbateurs endocriniens au titre de sa grossesse (risque de perturbations de son déroulement) et au titre du développement fœtal de l'enfant.

La survenue de troubles du neurodéveloppement chez l'enfant

d'une mère exposée aux perturbateurs endocriniens est fortement suspectée. Le neurodéveloppement de l'enfant recouvre l'ensemble des performances que l'enfant développe au fur et à mesure qu'il grandit grâce à son activité cérébrale et en interaction avec son environnement (famille, crèche, école...).

Les **troubles du neurodéveloppement** comportent :

- les troubles du développement intellectuel
- les troubles du langage
- les troubles de la coordination motrice
- les troubles des apprentissages concernant la lecture et l'orthographe
- le trouble de déficit de l'attention avec ou sans hyperactivité (TDAH)
- les troubles du spectre de l'autisme
- les tics (contractions convulsives, involontaires et répétitives de certains muscles, particulièrement du visage) et le syndrome de Gilles de la Tourette.

PERTURBATEURS ENDOCRINIENS ET RISQUE DE CANCERS

Certains perturbateurs endocriniens sont aujourd'hui reconnus pour leur implication dans le développement de cancers dits « hormono-dépendants ». Il s'agit notamment de cancers touchant des organes sensibles aux hormones, comme la thyroïde, la prostate, le sein, l'ovaire ou encore le testicule. En interférant avec le fonctionnement du système hormonal, ces substances peuvent favoriser l'apparition ou le développement de ces pathologies.

LA BONNE NOUVELLE : DES GESTES SIMPLES AU QUOTIDIEN POUR S'EN PREMUNIR

Il est possible de diminuer son exposition aux perturbateurs endocriniens au quotidien par des gestes simples.

Il s'agit d'intégrer dans son quotidien les habitudes qui semblent simples et adaptées pour un mode de vie favorable à la santé.

Tous les perturbateurs endocriniens ne sont pas persistants et il est possible de les éliminer en adoptant quelques bons réflexes au quotidien :



AÉRER ET NETTOYER MALINS

Aérer les pièces tous les jours et éviter les produits d'entretiens parfumés.

> Privilégier l'utilisation du vinaigre blanc, du bicarbonate de soude et le savon noir pour le ménage.



MANGER SANS PLASTIQUE CHAUFFÉ

Ne pas chauffer les biberons ou boîtes en plastique au micro-ondes.

> Privilégier verre, inox ou silicone pour les repas.



COSMÉTIQUES SIMPLES = MOINS DE RISQUES

Choisir des produits sans parfum et adaptés à la peau fragile des enfants.

> Opter pour des produits avec une liste d'ingrédients courte.



DES JOUETS SANS PLASTIQUE SOUPLE

Éviter les jouets parfumés ou en plastique mou.

> Privilégier bois, tissu, silicone alimentaire ou plastique certifié sans phtalates.

Les Relais Petite Enfance et professionnels des établissements d'accueil du jeune enfant et de soutien à la parentalité (lieu d'accueil enfants-parents), relaient ces conseils et accompagnent les familles dans leur mise en œuvre au quotidien.

COMMENT AGIR DANS LES VOSGES ?

SENSIBILISATION DE TOUS LES PARENTS AU TRAVERS DE L'ENVOI D'UN KIT NAISSANCE

Dans une démarche de prévention primaire, lancement sur l'année 2026 d'une action de sensibilisation destinée aux jeunes parents : la distribution d'un kit remis à la naissance de leur enfant. Au total 2600 futurs parents recevront ce kit naissance.

Cette initiative vise à sensibiliser les familles dès les premiers jours de vie de l'enfant, à encourager des alternatives plus sûres et à promouvoir des pratiques responsables.



Chaque kit comprend :

- **Un bavoir garanti sans phtalates**, conçu avec des matériaux conformes aux normes en vigueur ;
- **Une pochette certifiée sans phtalates** également ;
- **Un document pédagogique** présentant les risques liés aux phtalates et les gestes simples pour réduire l'exposition au quotidien.

DES ACTIONS DÉJÀ ENGAGÉES EN 2025

Dès 2025, plusieurs initiatives ont été mises en œuvre afin de sensibiliser le public et les professionnels de santé aux enjeux liés aux perturbateurs endocriniens.

Un colloque de sensibilisation a été organisé le 6 novembre au Centre des Congrès d'Epinal, à destination des femmes enceintes, des jeunes mamans et des professionnels de santé. Cette rencontre a réuni des experts :

- **André Cicoella, président du Réseau Environnement Santé, chimiste et toxicologue ;**
- **Marie-Madeleine Braud, déléguée régionale Grand Est du Réseau Environnement Santé ;**
- **Dr André Krier, pédiatre.**

Ce temps d'échange a permis d'apporter un éclairage scientifique accessible et de présenter des leviers d'action concrets pour réduire l'exposition au quotidien.

CAMPAGNE D'INFORMATION AUPRÈS DES PROFESSIONNELS DE SANTÉ

Parallèlement, une campagne d'information a été menée auprès des professionnels de santé libéraux : médecins généralistes, pédiatres, gynécologues, sages-femmes et pharmaciens.

La campagne a eu pour objectif de prévenir l'exposition aux perturbateurs endocriniens en particulier aux phtalates chez les femmes enceintes, les futurs et jeunes parents, ainsi que les jeunes enfants.

Cette campagne s'est articulée autour de trois messages essentiels :

1. Les gestes simples pour limiter l'exposition aux perturbateurs endocriniens au quotidien.
2. Les messages de prévention non anxiogènes.
3. Les professionnels de santé ont occupé une position privilégiée pour aborder ces enjeux émergents de santé environnementale. À ce titre, ils ont été invités à :
 - évaluer le niveau de connaissance des patients ;
 - sensibiliser et transmettre des informations ainsi que des conseils pratiques ;
 - accompagner les patients dans l'évolution de leurs pratiques.

UNE DYNAMIQUE QUI SE POURSUIT : PROJETS À VENIR

Dans cette dynamique, de nouveaux projets verront prochainement le jour, construits en collaboration avec l'ensemble des partenaires engagés.

LE BRACELET EN SILICONE : UN OUTIL INNOVANT DE PRÉVENTION

Dans le cadre de son engagement en faveur de la santé environnementale, les acteurs lanceront l'expérimentation de bracelets en silicone capables de mesurer l'exposition aux perturbateurs endocriniens, notamment aux phtalates durant les 1 000 premiers jours de la vie.

Porté pendant sept jours consécutifs, 24 heures sur 24 (y compris sous la douche ou à la piscine), le bracelet permet d'obtenir une mesure représentative de l'exposition réelle dans la vie quotidienne.

Il évalue l'exposition moyenne :

- par inhalation (air intérieur, poussières) ;
- par absorption cutanée ;
- par contact avec des produits du quotidien (cosmétiques, sprays, produits d'hygiène).

Le silicone agit comme un capteur passif, absorbant certaines substances présentes dans l'environnement.

À l'issue de la période de port, les bracelets sont analysés en laboratoire, ce qui permettra d'identifier et de quantifier précisément neuf phtalates ciblés.

L'interprétation des résultats et l'ingénierie du projet sont réalisées par le Réseau Environnement Santé (RES), acteur reconnu dans le domaine des perturbateurs endocriniens.

Au-delà de la mesure scientifique, ce dispositif constitue un véritable levier pédagogique : il rend visible une exposition souvent imperceptible et favorise une prise de conscience concrète des sources potentielles de contamination.

RENFORCER LA PRÉVENTION AU SEIN DES STRUCTURES PETITE ENFANCE

En collaboration avec les réseaux d'Établissement d'accueil du jeune enfant (EAJE) et Relais petite enfance (RPE), la CPAM et la Caf des Vosges accompagnent les établissements dans la mise en place de pratiques visant à limiter l'exposition des jeunes enfants aux polluants et à favoriser des environnements d'accueil plus sains. Des actions de sensibilisation et des formations dédiées seront proposées le 30 septembre 2026 pour soutenir ces démarches. Ce temps d'échange, animé notamment par le Dr André Krier, pédiatre, offrira un éclairage sur les enjeux sanitaires à l'exposition des perturbateurs endocriniens et présentera les recommandations à mettre en œuvre dans les structures.

Contacts Presse

communication.cpam-vosges@assurance-maladie.fr

communication@caf88.caf.fr